la voix des entreprises
MAGAZINE

Ces **élus** qui orientent l'action de la CCIT du Puy-de-Dôme

Faites **connaissance** avec la nouvelle **CCIT du Puy-de-Dôme** P. 4 À 5

Découvrez les **motivations** et les **ambitions** de ces élus qui s'engagent dans les **commissions** P. 6 À 21

CCI du Puy-de-Dôme
Ambert, Clermont-Ferrand, Issoire, Riom, Thiers

Paris Orléans Montluçon Moulins Vichy Clermont-Fd Roanne Saint-Etienne **Lyon**

Le tgv pour mon entreprise

C'est maintenant que tout se joue !

www.les-entreprises-pour-le-tgv.fr

PARIS-CLERMONT-LYON LGV
Association Consulaire Pour la Ligne à Grande Vitesse

Courrier du Président Fartaria adressé aux 22 000 entreprises et commerces du Puy-de-Dôme

Chefs d'entreprise, commerçants, artisans

Le projet de TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon est essentiel pour assurer le développement de nos entreprises.

La réalisation d'une Ligne à Grande Vitesse (LGV) sur notre territoire offrira des gains de temps inestimables en direction de Lyon comme de Paris, permettant une ouverture facilitée sur les marchés rhône-alpin et parisien ! N'oublions pas que la région Rhône-Alpes est le premier fournisseur et le troisième client de la région Auvergne, ce qui en fait un partenaire économique incontestable.

Seulement, de nombreuses questions se posent encore :

Le projet de TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon est-il définitivement acquis ?

Non !
Bien qu'inscrit au schéma national des infrastructures de transport (SNIT), il n'y a, pour l'instant, aucune certitude que ce projet se réalise.

Le TGV s'arrêtera-t-il partout ?

Non, il ne pourrait pas garantir des temps d'accès satisfaisants en multipliant les arrêts.
C'est pourquoi il est important de défendre un projet passant le plus à l'ouest et le plus au sud possible afin de desservir intelligemment les pôles économiques majeurs.

Comment agir ?

La Commission Nationale du Débat Public a décidé de la tenue d'un débat public qui débutera en septembre.
Nous devons faire entendre notre voix de chef d'entreprise et de citoyen en adhérant gratuitement à l'Association Consulaire pour la Ligne à Grande Vitesse Paris-Clermont-Lyon créée par les Chambres de Commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes et d'Auvergne.

Face à différents « lobbys » aux intérêts contradictoires, parfois opposés aux besoins économiques de nos territoires, l'arrivée du TGV aux portes de nos entreprises dépend de notre mobilisation !

Plus de 2 000 entrepreneurs dans le Roannais, plus de 800 dans notre département se sont déjà mobilisés au travers de notre Association... et vous ?

Le débat public va débuter...
Vous n'aurez plus jamais une seconde chance de changer aussi radicalement le paysage économique de notre territoire !
Il faut agir maintenant !

Donnez une chance supplémentaire au développement de votre entreprise !
Faites entendre votre voix dans le débat public en **adhérant gratuitement** à l'Association Consulaire pour la Ligne à Grande Vitesse sur **www.les-entreprises-pour-le-tgv.fr**

Isidore Fartaria
Président de l'Association Consulaire pour la Ligne à Grande Vitesse

CCI Région Auvergne · CCI du Puy-de-Dôme · CCI du Cantal · CCI Haute-Loire · Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon · CCIR Rhône Alpes

Paris-Clermont-Lyon/Association Consulaire pour la LGV - 148 boulevard Lavoisier - 63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

Quand on veut, on peut !

J'entends encore des chefs d'entreprise et des commerçants me déclarer que leurs CCI *« ne leur servent à rien »* et m'énoncer mille et une bonnes raisons de supprimer des institutions qu'ils considèrent comme éloignées des préoccupations des entrepreneurs…

Et pourtant, nos CCI sont des « outils » dirigés par des hommes de terrain, pour beaucoup de jeunes patrons et, pour l'écrasante majorité, des femmes et des hommes en activité dans leur commerce, dans leur PME, au plus près du terrain.

Des entrepreneurs, des commerçants, qui s'investissent bénévolement plusieurs heures chaque semaine dans leur CCI afin de conduire l'action de la chambre et d'orienter sa stratégie.

Je l'affirme, les CCI sont devenues au fil des générations d'élus, et plus particulièrement ces dernières années, de formidables outils, pratiques, efficaces, proches des préoccupations des entreprises ! De plus, en réduisant significativement les prélèvements sur les entreprises, les CCI sont exemplaires en matière de gestion budgétaire ! La baisse de 15 % de l'imposition additionnelle à la taxe professionnelle que nous nous sommes engagés à réaliser sur trois années doit montrer la voie à bien d'autres institutions ou collectivités. Quand on veut, on peut !

Alors, pourquoi un tel décalage de perception ?

Simplement parce que les CCI, campées sur leur « notoriété », n'ont jamais pris le temps d'expliquer à quoi elles servent, de décrire précisément les services qu'elles délivrent, de présenter leur organisation et de donner leur « mode d'emploi ».

Dans ce magazine, nous allons vous donner les « clés » de cette grande maison… À vous de venir la visiter et d'investir les lieux !

Nous avons décidé de consacrer un dossier à ce qui constitue la colonne vertébrale de l'organisation des CCI : le travail des commissions. Véritable trait d'union entre le « terrain », les élus et l'action de la chambre, les commissions sont des lieux d'analyse, de réflexion… et d'action !

Oui, les CCI ont changé… pour le plus grand profit des entrepreneurs.

La réforme que nous venons de vivre et qui a donné naissance aux CCI départementales et considérablement renforcé les moyens des CCI de région, n'est pas qu'une simple « anecdote » dans l'histoire des compagnies consulaires.

Tous les moyens, services et organisations de nos CCI ont été remaniés, repensés, restructurés !

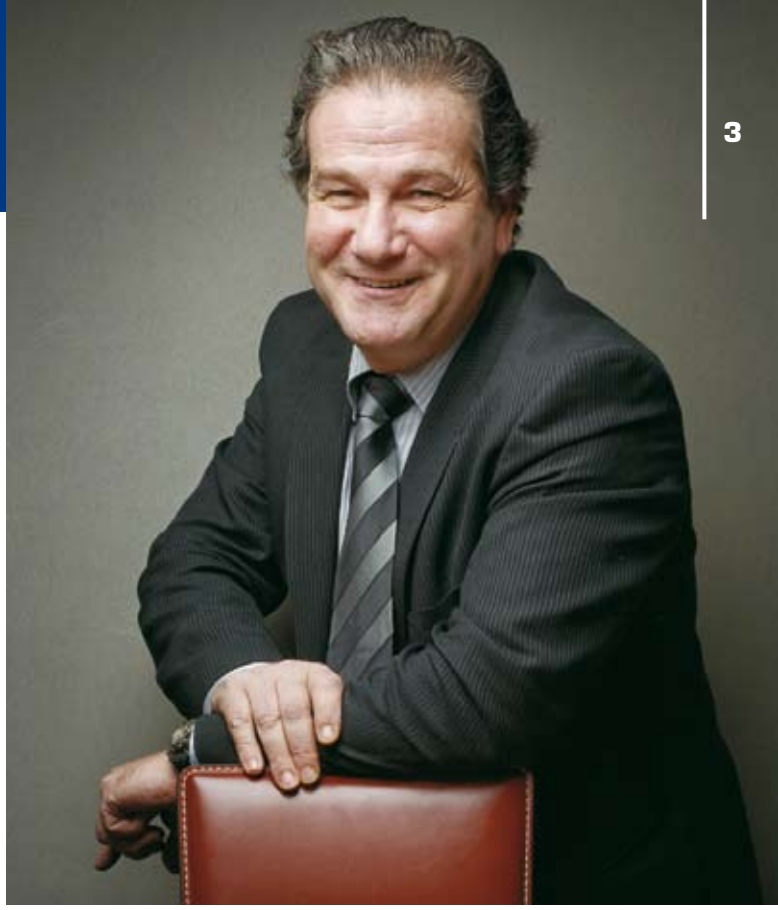

Je suis fier du travail que nous avons réussi à faire depuis trois ans pour préparer cette échéance !

Nous ne sommes pourtant encore qu'au milieu du gué.

D'ici le 1er janvier 2013, nous devons encore réussir la mise en « orbite » du dernier étage de la réforme : la montée en puissance de la CCI de région.

Ce n'est pas une gageure, tant la mise en commun des moyens des CCI territoriales à cet échelon régional constitue une « révolution » pour nos organisations…

Un mot pour conclure et vous appeler à lire attentivement le courrier ci-contre que nous avons consacré aux enjeux de la LGV.

Alors que va s'ouvrir le débat public, non seulement le projet de TGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon n'est pas définitivement acquis, mais son tracé est sujet à bien des hypothèses.

C'est pourquoi il est important de se mobiliser autour d'un projet desservant intelligemment les pôles économiques majeurs de notre territoire.

Il nous faut, il vous faut agir maintenant !

Isidore Fartaria

Président
Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Puy-de-Dôme

Sommaire

Les 60 membres élus de la CCI territoriale du Puy-de-Dôme P. 4

La nouvelle CCI territoriale du Puy-de-Dôme P. 5

CCI territoriale du Puy-de-Dôme : mode d'emploi P. 6

Les présidents de commission P. 7 à 21

Vos contacts utiles P. 22/23

Directeur éditorial :
Isidore Fartaria

Directeur de publication :
Bernard Chanelle

Rédactrice en chef :
Michèle Cugnet

Crédits photos :
Serge Bullo - Ludovic Combe

Réalisation
et impression :
fusium
04 73 73 25 25 - F23227

Impression avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées durablement et certifiées par des organismes internationaux agréés

Les 60 membres élus de la CCIT du Puy-de-Dôme

Composée des 60 membres titulaires, l'assemblée générale décide.

Industrie

- Michèle Arnaud - *Clermont-Ferrand*
- Serge Bourgne - *délégation d'Issoire*
- Olivier Castanié - *délégation d'Issoire*
- Bernard Chanelle - *Clermont-Ferrand*
- André Couyras - *délégation d'Ambert*
- Pierre Dischamp - *Clermont-Ferrand*
- Claudine Dozorme - *délégation de Thiers*
- Gérard Duhesme - *Clermont-Ferrand*
- Bernard Échalier - *délégation de Riom*
- Isidore Fartaria - *Clermont-Ferrand*
- Gilles Faure - *délégation de Riom*
- Philippe Fouet - *délégation de Thiers*
- Thierry Lagarde - *délégation d'Issoire*
- Alain Martel - *Clermont-Ferrand*
- Paul Morgen - *Clermont-Ferrand*
- José Neves - *Clermont-Ferrand*
- Pierre Omerin - *délégation d'Ambert*
- Xavier Omerin - *délégation d'Ambert*
- Philippe Pagès - *délégation d'Issoire*
- Yves Raz - *délégation d'Ambert*
- Bernard Salin - *Clermont-Ferrand*
- Bernard Schoumacher - *délégation de Thiers*
- Guillaume Thérias - *délégation de Thiers*
- Bernard Villata - *délégation de Riom*
- René Zingraff - *Clermont-Ferrand*

Commerce

- Martine Archer - *délégation d'Ambert*
- Jean-Claude Areste - *Clermont-Ferrand*
- Jean-Claude Besset - *délégation d'Ambert*
- Gérard Bloc - *délégation de Thiers*
- Christian Calafat - *Clermont-Ferrand*
- Serge Courriol - *délégation d'Issoire*
- Marie-Claire Dufour - *Clermont-Ferrand*
- Patricia Germany - *délégation d'Issoire*
- Éric Golfier - *Clermont-Ferrand*
- Bertrand Hanoteau - *Clermont-Ferrand*
- Thierry Murat - *Clermont-Ferrand*
- Pierre Pécoul - *délégation de Riom*
- Jean-Luc Privat - *délégation de Thiers*
- Frédéric Ranchon - *Clermont-Ferrand*
- Stanislas Renié - *Clermont-Ferrand*
- Philippe Rolland - *délégation de Riom*

Services

- Claude Barbin - *Clermont-Ferrand*
- Maurice Bourrigaud - *Clermont-Ferrand*
- Marie-Luce Bozom - *Clermont-Ferrand*
- Bernard Derne - *Clermont-Ferrand*
- Henri Doucet - *délégation d'Ambert*
- Jean-Claude Guillon - *délégation de Riom*
- Yves Jamon - *Clermont-Ferrand*
- Jean-Claude Jourdan - *délégation de Riom*
- Jean-Pierre Lavigne - *Clermont-Ferrand*
- Jean Leclerc - *Clermont-Ferrand*
- Jean-François Léger - *Clermont-Ferrand*
- Didier Massin - *délégation d'Ambert*
- Michel Meilhaud - *délégation de Thiers*
- Jean-Denis Monjot - *Clermont-Ferrand*
- Jean-Luc Pegeon - *Clermont-Ferrand*
- Bernard Perrin - *Clermont-Ferrand*
- Gérard Queyrel - *délégation de Thiers*
- Guy Roche - *délégation d'Issoire*
- Sylvain Rubat du Mérac - *délégation d'Issoire*

Le bureau

Le bureau oriente et prépare les décisions votées en assemblée générale, sur proposition des commissions.

- **Président** de la **CCIT du Puy-de-Dôme** : Isidore Fartaria 3
- **Président** de la **délégation d'Ambert** : Jean-Claude Besset *(absent de la photo)*
- **Président** de la **délégation d'Issoire** : Serge Courriol 7
- **Président** de la **délégation de Riom** : Bernard Échalier 6
- **Président** de la **délégation de Thiers** : Philippe Fouet *(absent de la photo)*
- **Vice-présidents** :
  - **Industrie** : René Zingraff 2
  - **Services** : Yves Jamon 1
  - **Commerce** : Jean-Claude Areste 4
- **Trésorier** : Bernard Perrin 8
- **Trésorier adjoint** : Bernard Salin 5
- **Secrétaire** : Bernard Chanelle 9
- **Secrétaire adjoint** : Christian Calafat *(absent de la photo)*

Plus proche… plus efficace !

Depuis le 1er janvier 2011, les quatre CCI du Puy-de-Dôme ne forment plus qu'une seule entité : la Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Puy-de-Dôme.

Une expertise renforcée

Fruit d'une réforme engagée depuis plusieurs mois, la naissance de la Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Puy-de-Dôme et la nouvelle organisation mise en place répondent prioritairement à une volonté d'optimiser l'action de la Chambre de commerce et d'industrie sur l'ensemble de notre territoire au profit direct des entreprises et des commerçants.

Création, transmission, reprise d'entreprise, accompagnement au développement, accès à l'international, innovation, intelligence économique, aménagement économique des territoires, soutien au commerce, implantation d'entreprises, intégration des TIC, évolution et renfort en ressources humaines et formation… dans chacun de ces cœurs de métier, le service proposé est aujourd'hui identique – et de même qualité – dans n'importe quel point du territoire.

Un expert en innovation à Clermont-Ferrand, un technicien en tourisme à Riom ou un spécialiste de la filière bois à Ambert… peu importe, ce professionnel est à disposition de toutes les entreprises du Puy-de-Dôme, sans exception !

Une proximité conservée

Dans le réseau des CCI françaises, notre territoire a innové en matière de continuité territoriale. Même si le siège de la CCIT se trouve aujourd'hui basé dans la « capitale régionale », les élus consulaires ont tenu à conserver à Ambert, à Issoire, à Riom et à Thiers une équipe d'élus et des moyens de proximité significatifs.

Ainsi, dans chacune de ces villes, des techniciens, parfaits connaisseurs de leurs bassins économiques, jouent un rôle d'interface entre les entreprises locales, les équipes de la CCI du Puy-de-Dôme et l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

C'est de cette connaissance des besoins locaux que les CCI revendiquent leur légitimité et de leur maîtrise des instances régionales, nationales et européennes qu'elles tirent leur force.

1 président de la CCIT du Puy-de-Dôme

Isidore Fartaria

3 vice-présidents sectoriels

Commerce
Jean-Claude Areste

Industrie
René Zingraff

Services
Yves Jamon

4 présidents de délégation

Délégation d'Ambert
Jean-Claude Besset

Délégation d'Issoire
Serge Courriol

Délégation de Riom
Bernard Échalier

Délégation de Thiers
Philippe Fouet

Dossier spécial "commissions"

Qui oriente, qui pilote l'action des CCI ?
Qui décide de leur stratégie d'investissement
et de l'utilisation de leurs moyens ?

Impossible de comprendre réellement le fonctionnement d'une CCI, et de mesurer combien son action découle directement de la volonté exprimée par les chefs d'entreprise, sans s'intéresser au mode de fonctionnement de ses **commissions**...

2011-2015

Portrait des acteurs du changement

Un président comme pierre angulaire : une CCI est avant tout dirigée par la volonté d'un homme, un président qui s'appuie sur deux organes de décisions : le bureau des élus et l'assemblée générale.
Une équipe de chefs d'entreprise et de commerçants bénévoles au service de l'intérêt général qui, au sein de commissions, orientent et pilotent l'action de votre CCI territoriale.

A l'écoute du terrain

Véritable courroie de transmission entre les besoins du terrain et l'action au quotidien d'une CCI, les commissions constituent la «colonne vertébrale» de l'action des chambres.

Des «experts» dans leur domaine

Composées des chefs d'entreprise et des commerçants élus, les commissions peuvent être, si nécessaire, renforcées d'«experts», des femmes et des hommes non élus mais volontaires afin de donner de leur temps au profit de l'action collective et du développement de l'économie locale.

Qui **sont**-ils ?

Des femmes et des hommes issus du terrain

Rencontrez et découvrez les femmes et les hommes qui président ces groupes d'analyse, de réflexion et d'action que constituent les commissions de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme.
Ils vous parlent de leurs motivations d'entrepreneurs à s'engager dans un mandat d'élu consulaire.
Ils vous présentent leur commission, leurs modes d'organisation et vous décrivent les feuilles de route qu'ils entendent mettre en œuvre pour les prochaines années de la mandature...

A les écouter, pas de doute, les CCI ont bien changé !

Bernard Chanelle
Président de la commission **Marketing et Communication**

Un impératif : faire savoir ce que fait la CCI

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

J'ai toujours voulu être actif à la fois dans mes entreprises et dans la vie civile. La CCI est précisément un de ces lieux où les échanges entre ces deux mondes sont non seulement possibles mais aussi générateurs de dynamisme. C'est pourquoi je me suis engagé auprès de Jean-Philippe Genova lors la mandature précédente. J'ai décidé de poursuivre pour les cinq ans à venir aussi parce qu'il me semble nécessaire de faciliter l'intégration des jeunes dans nos groupes de travail et de les préparer à prendre la relève. Actuellement ma vie professionnelle m'appelle plus à Paris qu'à Clermont mais je me fais un devoir de participer à un maximum de réunions de la CCI. Je puise dans ces rencontres des arguments et des outils pour promouvoir nos territoires auprès des personnalités que j'ai l'occasion de rencontrer à Paris, notamment des patrons de grandes entreprises. Mon investissement au sein de la commission Marketing et Communication tient aussi à ma volonté, et à celle de mon équipe, de faire en sorte que dans tout le département, les chefs d'entreprise aient les moyens de savoir ce que la CCI fait pour eux et, plus globalement, pour l'économie locale.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Au vu de mon expérience, il m'apparaît clairement que nous devons être le plus pragmatique possible dans notre communication. Cela implique le respect de deux impératifs :
- cibler des problématiques et thématiques concernant directement les entreprises et leur environnement ; traiter ces thématiques avec des fiches conseils, des contacts utiles, des interviews et témoignages valorisant les actions et les services de la CCI… ;
- jouer la carte de la proximité, ce qui veut dire, réforme oblige, intégrer au plus vite tous les territoires du département sans aucune focalisation sur Clermont et en instaurant le maximum d'échanges.

Pour marquer cette volonté de renouvellement, nous avons décidé de lancer ce magazine. En parcourant le premier numéro, vous découvrirez les hommes et les femmes de terrain qui consacrent du temps pour que la CCI prenne des décisions et mette en place des actions propices au développement de votre entreprise. Les éditions suivantes seront de véritables guides pratiques à l'usage des chefs d'entreprise. Nous serons aussi attentifs à soutenir tout dossier ou action de nature à créer un environnement favorable au développement économique de la région, je pense notamment à la LGV.

Parallèlement, nous travaillons à la création d'un portail Internet regroupant nos différents sites thématiques pour un accès plus facile à l'information. Nous poursuivons la diffusion de nos newsletters, la parution de *La Voix des Entreprises* dans *La Montagne*…

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Je souhaiterais que l'on ne me demande plus jamais à quoi sert une CCI. Il faut le faire savoir en diffusant le maximum d'informations, quel que soit le support. La communication, c'est un environnement global utilisant toutes les techniques. Pourquoi ne pas utiliser les réseaux sociaux ! À nous d'être sûrs que le message passe bien, qu'à chaque instant, un chef d'entreprise, où qu'il se trouve, puisse accéder à l'information dont il a besoin !

Qui **êtes**-vous ?

BERNARD CHANELLE
Directeur du développement d'Eryma en France

- Né à Tallende en Auvergne en 1944
- Maîtrise de physique - Supélec (ESE) - Droit des affaires à Assas
- Création de diverses sociétés dans l'électronique et la sécurité (Direlec, Infratek, Sogece)
- Directeur des grands comptes de Siemens Building en France
- Ancien président de l'Union des ingénieurs en Auvergne, de Capital risque, du Tennis de Chamalières

Une équipe autour de Bernard Chanelle

Vice-président Éric Golfier
Membres titulaires Jean-Denis Monjot - Serge Bourgne - Marie-Claire Dufour - Stanislas Renié - Philippe Rolland - Bernard Villata - Christian Calafat - Frédéric Ranchon
Membre honoraire Jean-Pierre Treille
Délégué consulaire Renaud Merle
Conseiller technique Philippe Lejczyk

Pierre Pécoul

Président de la commission **Commerce**

Assurer un appui technique aux commerçants

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Je me suis engagé à la CCI – d'abord à Riom et maintenant à la CCI du Puy-de-Dôme – pour représenter le commerce vis-à-vis des partenaires et élus des collectivités locales et régionales et de l'État. Je pense qu'il faut davantage être aux côtés des commerçants qui ont besoin de notre appui technique : beaucoup souffrent, particulièrement dans les centres-villes qu'il faut revitaliser. La dizaine d'opérations FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) que nous accompagnons sur divers territoires devraient contribuer à revitaliser ce tissu commercial qui a parfois pratiquement disparu.

Afin de renforcer la proximité avec les commerçants, une visite systématique des 220 commerces de Riom a été effectuée par l'équipe de conseillers début juin. Cette opération pilote sera renouvelée dans les autres délégations.

Je suis également sensible au rôle des unions commerciales et je souhaite leur redonner une plus grande importance. Un autre sujet me tient à cœur : le problème de la centralisation des achats publics au profit des grands groupes, ce qui pénalise nos ressortissants et va à l'encontre de l'aménagement du territoire.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

En accord avec le vice-président commerce, Jean-Claude Areste, nous avons identifié quatre axes de travail :

- l'accompagnement des unions commerciales entre lesquelles nous souhaitons créer des synergies de façon à mutualiser certaines opérations comme, par exemple, le traitement administratif du chèque-cadeau. Au préalable, un recensement des bonnes pratiques va être effectué, débouchant sur l'élaboration d'une sorte de boîte à outils ;
- l'observation du commerce à travers les chiffres d'affaires mensuels communiqués par un panel de commerçants qu'il est impératif d'étoffer de manière à disposer d'informations fiables et argumentées pour échanger avec les collectivités. J'en profite pour signaler aux commerçants l'intérêt qu'ils ont à renseigner l'observatoire qui est un outil utile pour suivre l'activité mensuelle de leur espace marchand, se positionner dans le paysage commercial et étayer leurs prises de décisions ;
- le suivi de l'environnement du commerce qui consiste à décrypter à l'intention des commerçants les évolutions en cours dans le domaine réglementaire (TLPE, accessibilité…), sur le plan de la sécurité, de la prise en compte de l'environnement et la vigilance à avoir face à l'apparition de modes de distribution comme, par exemple, les ventes privées ;
- l'amélioration de la performance du commerce de proximité en appréhendant les modifications du comportement du consommateur. Nous envisageons de relancer au niveau régional l'étude des flux de consommation.

Qui **êtes**-vous ?

PIERRE PÉCOUL

P-DG du groupe PGDIS

- 1976 : ouverture d'une librairie-papeterie dans le centre de Riom
- 1994 : membre titulaire de la CCI de Riom
- 2002 : installation du groupe PGDIS à Mozac (80 salariés) avec des points de vente à Mozac, Montluçon, Moulins, Guéret, Saint-Étienne et Monistrol
- Depuis 2000 : vice-président de la coopérative d'achat Majuscule (140 adhérents sur le territoire)
- 2010 : président de la commission Commerce de la CCIR Auvergne

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

… Des unions commerciales très fortes dans chaque délégation de la CCI car je crois aux effets bénéfiques de l'action collective et une oreille attentive de la part des pouvoirs publics en matière d'implantation commerciale : il est nécessaire d'agir prudemment si l'on ne veut pas voir se multiplier des friches commerciales.

Une équipe autour de Pierre Pécoul

Vice-présidents Martine Archer - Patricia Germany - Jean-Luc Privat - Frédéric Ranchon - Stanislas Renié

Membres titulaires Christian Calafat - Thierry Murat - Philippe Rolland - Bertrand Hanoteau - Pierre Dischamp - Serge Courriol - Martine Archer - Jean-Claude Areste - Marie-Claire Dufour - Gérard Bloc

Membres associés Catherine Digoin - Marie-Odile Le Diouris - Isabelle Bory - Didier Parrain - Philippe Larbiose - Ramazan Us - Élisabeth Jarno

Membre honoraire Anna Brossard

Délégués consulaires Alain Rochette - Marc Coste - Bruno Oliveirio - Daniel Dijols - Gérard Gondol - Laurent Clouvel - Céline Bimbard - Maria-Beatriz Neves - Claude Lamy - Danièle Quinty - Alain de La Cruz

Conseillers techniques Nathalie Archimbaud - Didier Dumont - Bruno Maurel

Philippe Fouet
Président de la commission **Industrie**

La CCI, « courroie de transmission »

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

J'ai fait l'essentiel de ma carrière dans le monde de l'industrie (auto et moto). Lorsque j'ai repris l'entreprise Lacour en 1996, je n'avais d'autres échos du rôle d'une CCI, que ce que l'on pouvait m'en dire… J'ai donc décidé d'aller voir par moi-même ce qu'était cette institution.

Depuis, je suis convaincu que le rôle de « courroie de transmission » entre les entreprises et les différents intervenants économiques est la vraie raison d'être des CCI.

J'ai débuté mon engagement consulaire en 2005 à la CCI de Thiers aux côtés de Bernard Schoumacher comme vice-président industrie. Aujourd'hui, mon rôle de président de la délégation de Thiers doit permettre à ce territoire de s'inscrire dans une logique régionale pour faire connaître et diffuser les savoir-faire de l'industrie thiernoise en apportant un soin tout particulier à la promotion de la coutellerie thiernoise et aider Thiers à attirer des entreprises de taille internationale qui manquent cruellement au développement de notre bassin.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

J'ai la chance de présider une commission Industrie d'un niveau d'expertise exceptionnel, ce qui prouve la volonté et l'intérêt des industriels à s'investir pour promouvoir l'industrie du Puy-de-Dôme.

Tout d'abord, je considère que notre CCI doit être un fournisseur de services pour les entreprises et être en contact constant avec elles afin de pouvoir apporter, dans tous les domaines, information, expertise et conseil.

De plus, j'attache une importance toute particulière au rôle des ATI qui doivent connaître chaque entreprise et être capables d'identifier avec chacune leurs problématiques et surtout les pistes de progrès à suivre.

Enfin, il me semble essentiel que nous renforcions le lien entre nos entreprises, les services de l'État et nos pôles de recherche.

Qui **êtes**-vous ?

PHILIPPE FOUET
P-DG du groupe Fimétal

- Bac + 2
- 1974 : marine nationale
- 1975 : directeur régional du groupe Labo Industrie
- 1986 : groupe Yamaha, directeur des ventes France chez MBK
- 1996 : créateur du groupe Fimétal et reprise de l'entreprise Lacour à Peschadoires
- 2006 : création de Fibat Entreprise
- Membre du bureau de la SATCAR et d'ADIMAC
- Administrateur de Macéo
- Président d'AUTOMAC
- Cofondateur de Thiers Business Club
- Vice-président Industrie de la CCI de Thiers
- Juge prud'homal - référiste - président de section encadrement

À ce jour, la commission Industrie s'est réunie trois fois. Nous avons fait l'inventaire des actions existantes et avons réfléchi aux nouvelles actions à mettre en place.

À la rentrée, nous proposerons un plan d'actions concret à développer pour les cinq ans à venir dans diverses thématiques comme la valorisation des déchets, les ressources humaines, l'apprentissage, l'innovation, l'aide au financement, les aspects juridiques et réglementaires…

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Il est essentiel que le Puy-de-Dôme soit enfin reconnu à sa juste valeur aux niveaux régional, national voire international. Bien que moins étendu, notre territoire n'a rien à envier aux départements de Rhône-Alpes ou autre.

Il est important pour nos emplois de définir clairement notre vocation industrielle pour attirer de nouveaux investisseurs et améliorer les performances des entreprises. Le rôle de la CCI est d'être aux côtés de ses entreprises, quel que soit le domaine de compétences, pour les aider à s'affirmer et donner envie à d'autres groupes internationaux de venir s'implanter dans notre département si attachant.

Une équipe autour de Philippe Fouet

Vice-président Thierry Lagarde

Membres titulaires José Neves - Claudine Dozorme - Michèle Arnaud - Pierre Omerin - Yves Raz - Paul Morgen - Serge Bourgne - Philippe Pagès - Sylvain Rubat du Mérac - Olivier Castanié - Jean-Claude Guillon - André Couyras - Bernard Villata - René Zingraff - Guillaume Thérias - Gérard Duhesme

Membres associés Thierry Vallenet - Patrice Debraeve - Pascal Jacquet

Membres honoraires Jacques Lépron - Jean-Pierre Treille

Délégués consulaires Jean-François Semonsat - Bruno Oliveirio - Julien Lhospitalier - Bernard Bouchard - François Lemasson

Bernard Villata

Président de la commission Recherche et Innovation

Pour moteur : l'innovation !

Qui êtes-vous ?

BERNARD VILLATA

Président de PARI

- Né à Bort-les-Orgues en 1948
- 1972 : 3e cycle de physique à l'université Blaise-Pascal
- 1975 : Wang Informatique
- 1983 : retour en Auvergne
- Direction générale de Luminox à Riom
- 1997 : président des activités de Cooper en France
- Président de plusieurs organisations syndicales professionnelles
- Depuis juillet 2010 : retraité de Cooper / directeur associé de Marquage Moderne Riom
- Président de PARI (Plate-forme Auvergne pour la reprise et l'innovation)

À 62 ans, Bernard Villata n'est pas un jeune retraité comme les autres. Après une vie passée au service de l'entreprise et de l'innovation chez Wang, Luminox, Cooper-France et Marquage Moderne, à un moment de sa vie où certains goûteraient aux joies d'un repos mérité, Bernard Villata se démultiplie au service des entreprises !

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Depuis toujours, l'innovation et la création sont mes moteurs. Maintenant que j'ai un peu plus de liberté, j'ai choisi de donner du temps utile et de m'impliquer au service des autres. Je joue les coachs auprès de plusieurs PME, je préside PARI (Plate-forme Auvergne pour la reprise et l'innovation) ainsi que les commissions Recherche et Innovation et Intelligence économique de la CCI du Puy-de-Dôme et de la CCI de la région Auvergne.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Nous avons organisé la commission Recherche et Innovation en petits groupes de travail et élaboré une feuille de route qui oriente l'action de la Chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme pour les cinq années à venir.

J'ai la chance d'être accompagné dans ma commission par des personnalités reconnues dans le domaine de l'innovation, représentantes de grands groupes régionaux à l'activité internationale.

Je n'ai aucun doute, les CCI, acteurs majeurs de la création d'entreprise, doivent devenir également une référence en matière d'innovation. Ainsi, les CCI de la région Auvergne, et la CCI du Puy-de-Dôme en particulier, entendent être acteurs du projet Innovergne, la Maison de l'entrepreneuriat et de l'innovation initiée par l'État.

Je n'oublie pas que les CCI sont également, et avant tout, des acteurs de terrain au plus près des entreprises. Nous devons mettre en place une « boîte à outils » afin que nos PME régionales puissent trouver des outils simples, pratiques et efficaces pour les accompagner dans leurs parcours d'innovation. Toutes les démarches innovantes, qu'elles soient technologique, marketing, design ou commerciale, constituent les leviers de notre compétitivité de demain.

Enfin, Bernard Villata reste également convaincu du travail de pédagogie à réaliser auprès des élus de la CCI.

L'innovation n'est pas réservée aux grands groupes, à l'industrie ou aux TIC. Il est nécessaire d'être innovant dans le commerce, les services ou le tourisme. Notre commission doit être porteuse de ce message et elle doit être un véritable relais et un soutien pour toutes les autres commissions.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Il est un vaste domaine, à propos duquel la commission Recherche et Innovation souhaite que la CCI fasse entendre sa voix. Il s'agit de la convergence entre les services de R&D des entreprises, les laboratoires, les universités et les grandes écoles, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Nous devons créer de véritables passerelles, nous devons mieux nous comprendre et mieux travailler ensemble. Ainsi, la présence au sein de la commission d'Alain Martel, président du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur) est incontestablement un atout.

Une équipe autour de Bernard Villata

Vice-présidents Jean-Claude Guillon - Gérard Duhesme

Membres titulaires Alain Martel - Michèle Arnaud - Philippe Fouet - Bernard Chanelle

Membre honoraire André Malet

Délégués consulaires Renaud Merle - François Lemasson

Conseiller technique Stéphane Guillaumont

Bernard Derne
Président de la commission **Aménagement du territoire et Développement durable**

La LGV avant tout !

BERNARD DERNE
Gérant de Projective Groupe SARL

- Né en Auvergne en 1952
- 1976-1978 : créateur associé du cabinet d'études GAM
- 1978-1987 : ingénieur commercial EDF/GDF
- 1981 : doctorat en marketing
- Depuis 1977 : consultant formation
- Depuis 1988 : gérant de Projective Groupe
- Mandats aux DCF : président régional puis premier vice-président national et conseiller du président national pour les partenariats de 2011 jusqu'en 2014
- Administrateur de la SEAU, de Clermont Métropole et du Crédit Mutuel de Jaude

Qui **êtes**-vous ?

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Mon engagement repose sur une envie profonde de m'impliquer dans la vie économique et sociale d'une partie du territoire sur lequel j'exerce mon activité professionnelle. Engagement d'abord au sein de l'association clermontoise des Dirigeants commerciaux de France dont je suis membre depuis 1984. C'est à ce titre que je fus tout au début en contact avec la CCI. Mais c'est Jean Carla, « mon mentor consulaire », qui m'a ensuite donné envie d'aller plus loin en me faisant partager ses travaux en matière d'aménagement du territoire. À mon tour, je me suis engagé en participant à la réflexion, d'abord en tant que membre associé entre 1994 et 2004 et, depuis, comme membre élu.

Toute décision en matière d'aménagement du territoire ayant immanquablement des répercussions sur l'environnement des entreprises, mieux vaut faire valoir le point de vue du monde économique. C'est pour cela que j'ai accepté de prendre en charge la commission Aménagement du territoire et Développement durable.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Dans notre commission, nous agissons d'une part pour que les entreprises bénéficient d'un environnement favorable à leur développement et, d'autre part, pour que notre territoire soit attractif et concurrentiel. Nous nous positionnons comme l'espace d'échanges et d'informations réciproques entre les élus territoriaux, décisionnaires en matière d'aménagement du territoire, et le monde économique, dans le but d'éviter des prises de décisions néfastes aux entreprises. Nous avons défini quatre grandes thématiques :

- **le développement durable :** énergies renouvelables, efficacité énergétique des bâtiments, déchets et environnement ;
- **l'immobilier d'entreprises et zones d'activités :** développement de projets immobiliers, gestion d'immobilier, accueil et implantation d'entreprises, anticipation foncière ;
- **l'urbanisme commercial :** implantations et projets commerciaux, planification de l'équipement commercial, observatoires économiques du commerce, FISAC ;
- **la planification et les infrastructures :** LGV, urbanisme, transports, voies de communication et relations avec les collectivités territoriales.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Tous les sujets sont importants mais pour moi aujourd'hui, la priorité c'est le TGV. Mon souhait le plus cher est d'obtenir pour nos enfants et petits-enfants la liaison ferroviaire à grande vitesse entre Clermont et Paris bien sûr, et surtout entre Clermont et Lyon. Nous devons peser de tout notre poids pour qu'au terme du débat public, RFF décide d'abord de réaliser un nouveau corridor entre Lyon et Paris à l'ouest et qu'ensuite, il retienne le scénario le plus favorable à Clermont, c'est-à-dire le trajet ouest-sud. Nous produisons de l'information pour prouver l'intérêt de ce scénario et définir une stratégie afin que Clermont ne soit pas une capitale régionale abandonnée par le ferroviaire mais bien une métropole régionale connectée aux capitales européennes.

Une équipe autour de Bernard Derne

Vice-présidents Pierre Dischamp - Michel Meilhaud - Philippe Rolland

Membres titulaires Jean-Claude Jourdan - Marie-Claire Dufour - Pierre Omerin - Éric Golfier - Jean-Claude Areste - Bernard Échalier - Paul Morgen - Philippe Pagès - Guy Roche - Sylvain Rubat du Mérac - Olivier Castanié - Jean-Claude Guillon - Yves Jamon - Gérard Duhesme - Pierre Pécoul - Claude Barbin - Jean-Pierre Lavigne - Bernard Salin

Membres associés Patrice Debraeve - Thierry Vallenet - Pierre Mignot - Jean-Pierre Mertins

Membres honoraires Claude Cotte - Denis Dupic

Délégués consulaires Jean-Pierre André - Christophe Faure - Jean-François Semonsat - Claude Flamant - Bruno Laronze - Bruno Oliveirio

Conseillers techniques Albert Crocombette - Claude Fernandes - François Combronde - Rémy Delage - Christian Guerin - Michel Chevalier - Thierry Malou - Benoît Cussac - Lionel Charlat - Jacky Lion - Alain Ondet

Marie-Luce Bozom

Présidente de la commission Création / Reprise / Transmission d'entreprise

Ne plus entendre : « Je ne savais pas ! »

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Quand j'ai décidé de créer mon entreprise, j'ai suivi tout le parcours du créateur à la CCI et j'ai de suite adhéré au GCE 63. Cet accompagnement m'a permis de m'imprégner de l'environnement économique de l'entreprise et d'appréhender ce fameux effet réseau. Aussi, quand Jean-Philippe Genova m'a sollicitée pour intégrer la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire et prendre en charge la création d'entreprise, il m'a semblé naturel de partager mon expérience, transmettre à d'autres ce dont moi-même j'avais bénéficié et surtout mettre en garde contre le risque d'isolement. À mes yeux, il est essentiel que ce soient des chefs d'entreprise, au regard de leurs parcours, qui s'impliquent dans l'amélioration des outils et des actions d'accompagnement à la création d'entreprise. Ils savent ce qu'ils ont vécu et risqué ! La richesse des échanges, les bienfaits des réseaux, les bonnes portes à ouvrir, ils connaissent tout ça et ils sont les mieux à même d'en parler !

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

À la demande du gouvernement, nous avons dû mettre en place au niveau régional un schéma sectoriel de la création / reprise / transmission d'entreprise qui a été validé en juin 2010. Ce schéma a défini sept axes stratégiques qui constituent notre feuille de route, chaque axe étant porté par un groupe de travail :

- promouvoir l'entrepreneuriat ;
- être le référent de la reprise / transmission en Auvergne ;
- communiquer sur l'offre de services des CCI d'Auvergne ;
- adapter l'organisation des CCI et proposer une offre de services interactive ;
- favoriser l'accès au financement et développer l'immobilier d'entreprise ;
- prévenir les risques et accompagner la jeune entreprise ;
- observer le marché, mutualiser et développer les expertises.

Qui **êtes**-vous ?

MARIE-LUCE BOZOM

Gérante de Phœbus Communication

- Ariégeoise
- Bac B sciences économiques
- 1981-1996 : secrétaire de direction d'une grande compagnie d'assurances à Lyon
- 1996-1999 : adjointe de direction d'un cabinet d'assurances à Clermont
- 1999 : création de Phœbus Communication
- Présidente du GCE 63
- Membre des DCF, de l'AFEE, de Macéo, du Club des 1000, du Club de la presse
- Présidente nationale de la commission Création / Reprise / Transmission d'entreprise du réseau CCI Entreprendre en France

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Dans le domaine de l'accompagnement à la création / reprise d'entreprise, nous avons développé en Auvergne une expertise reconnue au niveau national par le réseau CCI Entreprendre en France. Je souhaite que les porteurs de projets soient toujours plus nombreux à en bénéficier et surtout qu'ils participent à nos formations, notamment « Cinq jours pour entreprendre », afin de démarrer sur de bonnes bases et pérenniser leur entreprise. Mon rêve serait de ne plus entendre un créateur dire : *« Je ne savais pas ! »*

En ce qui concerne la transmission d'entreprise, je voudrais parvenir à impulser une véritable dynamique en mobilisant partenaires et réseaux pour sensibiliser les dirigeants à préparer leur succession, favoriser les rencontres entre cédants et repreneurs, attirer des repreneurs extérieurs potentiels sur notre territoire. Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir de notre tissu économique !

Une équipe autour de Marie-Luce Bozom

Vice-président Gérard Bloc

Membres titulaires Jean-Denis Monjot - Jean-Claude Jourdan - Thierry Lagarde - Bernard Villata - Patricia Germany - Stanislas Renié - Michèle Arnaud - Bernard Échalier

Membres associés Ramazan Us - Pierre Pignot - Françoise Battut - Pascale Biginelli

Membres honoraires Anna Brossard - Denis Dupic

Délégués consulaires Denis Legendre - Éric Sanitas - Michel Garnier - Danièle Quinty

Conseillers techniques Mireille Denève - Cyrille Cargnelutti - Christiane Flao - Claude Richoux - Hervé Poher

Alain Martel

Président de la commission Formation continue / Apprentissage

Une offre de formation pertinente et cohérente

Qui êtes-vous ?

ALAIN MARTEL

Délégué régional EDF Auvergne

- Clermontois, né en 1953
- École centrale Paris (1976) - IAE (1977)
- À EDF depuis 1977 : direction recherche et développement, direction financière, Réseau de transport d'électricité, direction commerciale, délégation régionale Auvergne
- Président du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Clermont Université
- Administrateur : Macéo, ARDE, PARI, Casimir, IFMA, APAVE
- Membre du CESER Auvergne

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Quand on sait qu'EDF est le cinquième acteur économique de la région au regard de l'effectif salarié, du chiffre d'affaires ou encore des investissements réalisés, rien n'est plus normal que son directeur régional s'investisse au profit du développement économique de son territoire. Représentante des entreprises, la CCI répond tout à fait à cette attente. C'est la raison première de mon engagement consulaire. La seconde est plus personnelle ! Originaire de Clermont et après avoir fait ma carrière loin d'ici, je retrouve l'Auvergne avec bonheur et avec l'envie de me rendre utile pour cette région dans la sphère socio-économique.

La charge de la commission Formation continue / Apprentissage s'inscrit dans cet objectif dans la mesure où elle s'investit pour que les entreprises disposent des compétences dont elles ont besoin.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Chaque année, 4 000 stagiaires suivent une formation dispensée par le Groupe ESC Formation continue à La Pardieu et l'Institut des métiers du Puy-de-Dôme accueille quelque 2 000 apprentis. Autant dire que la CCI est un acteur qui compte en matière de formation. Cela étant, notre objectif est avant tout de contribuer à une offre globale de formation en adéquation avec les attentes des entreprises, dans une vision à moyen terme qui tienne compte des évolutions et de l'apparition de nouveaux métiers. Toute notre feuille de route découle de cet enjeu.

Dans un premier temps, nous allons faire le recensement et le diagnostic de notre offre de formation existante. Il conviendra ensuite de voir comment adapter cette offre : quelles sont les formations que nous devrons faire évoluer ou, le cas échéant, abandonner, les nouveaux cursus à mettre en place pour préparer aux métiers de demain. Parallèlement, nous regarderons ce qui se fait autour de nous afin de définir le périmètre dans lequel la CCI a légitimité à intervenir en matière de formation, c'est-à-dire là où la concurrence ne se positionne pas.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

L'essentiel est qu'il existe en Auvergne une offre de formation pertinente et cohérente qui permette aux entreprises de disposer des compétences dont elles ont et auront besoin pour assurer leur développement. La CCI saura y veiller en adaptant son portefeuille de formations, en jouant la carte de la complémentarité et des partenariats avec les acteurs régionaux publics et privés. C'est déjà la voie suivie par l'Institut des métiers qui a engagé une mutualisation des moyens avec d'autres CFA et qui a lancé des sections dans de nouvelles filières, notamment les services à la personne. De même, le Groupe ESC hisse le niveau de son offre de formation continue vers des degrés de qualification de plus en plus exigés des entreprises. Enfin, le projet du grand campus ESC devrait assurer à notre école une reconnaissance durable aux plans national et international. La mise en place d'une nouvelle gouvernance du Groupe ESC Clermont facilitera les prises de décisions et renforcera sa capacité d'adaptation, un atout indispensable pour répondre à notre ambition.

Une équipe autour d'Alain Martel

Vice-présidents Jean-François Léger - José Neves

Membres titulaires Jean Leclerc - Jean-Denis Monjot - Jean-Claude Areste - Guy Roche - Sylvain Rubat du Mérac - Olivier Castanié - Jean-Luc Privat - Pierre Pécoul - Philippe Fouet

Membres associés Isabelle Bory - Françoise Battut - Philippe Larbiose - Pascale Biginelli

Délégués consulaires Claude Vincent - Alain Rochette - Maria-Beatriz Neves

Yves Jamon

Président de la commission Développement Groupe ESC Clermont

Des alliances et une nouvelle gouvernance

Qui êtes-vous ?

YVES JAMON

P-DG Multi Transports Auvergne

- Auvergnat de la Haute-Loire
- Puydômois depuis trente ans
- Dans l'entreprise familiale Multi Transports depuis 1978. A développé l'entreprise sur Clermont et Issoire
- Coprésident d'Auvergne Logistique Développement, créée il y a quinze ans
- Conseiller prud'homal depuis douze ans
- Membre du MEDEF

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

La CCI s'est imposée à mes yeux comme le meilleur moyen de participer à l'évolution économique de la région et comme le lieu idéal pour être force de proposition. Membre associé au début, en tant que représentant de la Jeune Chambre Economique, puis membre titulaire depuis 2004, mon parcours à la CCI m'a beaucoup appris en termes d'écoute, de recherche de consensus. Pour cette nouvelle mandature, qui bénéficie d'une formidable ouverture du fait de l'élargissement de son périmètre, nous avons à construire des relations équilibrées à l'échelle du département et créer des synergies au niveau économique. Il y a de belles choses à faire !

Pourquoi prendre en charge la commission Développement Groupe ESC ? Parce que j'étais déjà impliqué dans le suivi de l'établissement ces dernières années, que je suis président de l'ADESMA (Association pour le développement de l'enseignement supérieur du management en Auvergne) et surtout que l'ESC est à l'aube d'un extraordinaire défi !

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Elle est simple ! Il s'agit pour la commission de trouver le meilleur moyen de bien positionner l'école. Nous avons une mission de prospective que nous menons à deux niveaux :

- les alliances : nous pensons que pour devenir plus performante tout en maîtrisant le budget, il faut partager les compétences avec d'autres établissements d'enseignement supérieur – écoles ou universités – , que ce soit aux niveaux régional, national voire international. Nous avons besoin d'être forts ! Ces alliances nous permettront de conserver et même d'améliorer notre classement et de maintenir un enseignement d'excellence. Le calendrier est serré : nous avons déjà engagé des pourparlers afin de présenter des propositions d'ici fin 2011 ;
- la gouvernance : nous devons trouver une solution pour donner plus d'autonomie à la direction de l'école. Il faudra sûrement créer un conseil de direction qui, dans le cadre d'une association ou d'une entité juridique à définir, regroupera nos partenaires des grandes écoles et entreprises. La CCI restera bien sûr décisionnaire des grandes orientations, mais l'école a besoin d'acquérir plus de souplesse dans la gestion du quotidien. Là aussi, nous devons aller vite !

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Mon plus grand souhait est de réussir le formidable enjeu des alliances pour positionner l'école au rang des grandes écoles françaises. Il faut savoir qu'en France, la moitié des ESC a déjà fait ce choix. Je voudrais aussi que les entreprises s'approprient l'école, qu'elles s'y impliquent afin d'en faire vraiment celle dont elles ont besoin. Nouvelle gouvernance, nouvelle stratégie et nouveau campus, cette mandature s'annonce pour l'ESC celle de tous les défis ! En 2015, l'ESC Clermont devra avoir terminé sa mue pour prétendre figurer en haut du classement des écoles de management !

Une équipe autour d'Yves Jamon

Vice-président Alain Martel

Membres titulaires Frédéric Ranchon - José Neves - Jean-François Léger - Philippe Rolland - Bertrand Hanoteau - Jean-Claude Areste - Pierre Dischamp - Jean-Claude Guillon - Gérard Duhesme

Membre associé Charles Mattès

Membres honoraires Alain Soreau - Jacques Lepron - Marie-Christine Bachellerie - Fabien Banny - Maurice Sardier - Alain Garmy

Délégués consulaires Claude Vincent - Éric Sanitas - Jean-Claude Etellin - Renaud Merle - Pierre-Jean Flauraud

Bernard Perrin
Président de la commission **Projet campus ESC**

Un campus à hauteur des ambitions de l'ESC

Qui êtes-vous ?

BERNARD PERRIN
Directeur cabinet d'expertise-comptable Cegex

- Diplôme d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes
- Directeur associé dans un grand cabinet international
- Création du cabinet d'expertise-comptable Cegex il y a dix ans
- Président de l'Ordre des experts-comptables d'Auvergne de 2003 à 2006
- Juge au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand
- Trésorier de la CCIT du Puy-de-Dôme
- Président de la commission des Finances de la CCIR Auvergne

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

L'entreprise fait partie intégrante de ma vie. Expert-comptable, je suis chef d'entreprise et je travaille pour les entreprises à tous les stades de leur vie. C'est donc un monde que je connais bien et mon engagement à la CCI est en quelque sorte un prolongement naturel de mon activité professionnelle. L'élu consulaire s'implique pour influer sur les orientations prises en vue d'aider collectivement les entreprises. Car ce sont bien elles qui créent la richesse économique et auxquelles nous devons donc apporter tout notre soutien ! Un premier mandat en tant que trésorier, de 2004 à 2010, m'a donné une vision large et précise de tout ce qui se fait à la CCI et l'envie de poursuivre mon engagement. En acceptant, à la demande d'Isidore Fartaria, de prendre en charge la commission Projet campus ESC, je me lance dans un nouveau challenge avec l'ambition de contribuer au rayonnement de Clermont.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Pour nous, la feuille de route est déjà toute tracée, il s'agit de mener à bien la réalisation du nouveau campus ESC à l'horizon 2015 !

Pour mémoire, rappelons que les bâtiments actuels de l'ESC ne nous appartiennent pas ; ils ne sont plus aux normes et nécessiteraient des travaux très importants. D'où notre décision d'acquérir un terrain de 17 000 m² sur l'emplacement des Francs-Rosiers, sur lequel nous regrouperons l'ensemble de nos sites de formation, le campus de La Pardieu compris.

Maintenant tout reste à faire. Nous devons déposer le permis de construire avant le 30 juin 2012. Nous avons exprimé nos souhaits dans un cahier des charges qui prévoit quelque 20 000 m² de locaux. Nous allons très prochainement désigner un architecte programmiste chargé d'évaluer très précisément les surfaces et le coût.

Étape suivante, avec l'assistance d'un cabinet extérieur, nous lancerons le concours d'architecture pour présenter le projet à la fin de l'année. Vu l'importance du projet, ce sera un concours d'envergure européenne.

Pour désigner le lauréat, je souhaite constituer un jury ouvert aussi bien au monde économique que politique et culturel. J'aimerais aussi y associer d'anciens élèves de l'école au parcours exemplaire, qui sauront nous faire partager le point de vue des étudiants.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

C'est très concret, je souhaite que le nouveau campus accueille ses premiers étudiants à la rentrée 2015. L'essentiel est avant tout d'offrir à l'école un cadre en harmonie avec ses valeurs humanistes et d'excellence, qui lui permette de réussir le formidable défi de se positionner, vraisemblablement en partenariat avec un ou plusieurs autres établissements, parmi les meilleures grandes écoles de commerce de France. Il faut que ce soit un beau bâtiment, flamboyant, car incontestablement, c'est un facteur d'attractivité, un élément d'aménagement du territoire. Nous avons moins de quatre ans devant nous, le temps passe vite !

Une équipe autour de Bernard Perrin

Vice-présidents Bernard Chanelle - Thierry Murat

Membres titulaires Jean-Denis Monjot - José Neves - Philippe Rolland - Jean-Claude Jourdan - Jean-Claude Areste - Bernard Derne - Pierre Dischamp - Jean-Claude Guillon - Yves Jamon - Bernard Salin

Membre associé Claude Cotte

Membres honoraires Alain Soreau - Jacques Lepron - Marie-Christine Bachellerie - Fabien Banny

Guy Roche

Président de la commission **Services**

La CCI : plus qu'un lien, une réponse

Qui **êtes**-vous ?

GUY ROCHE

Gérant de la SARL Abry Immobilier

- Né en 1956
- École supérieure d'électronique de l'armée de terre - diplôme d'état-major
- Diplôme assistant technique commerce et services - master II gestion des PME-PMI
- 1974 : officier d'active
- Membre du conseil d'administration de la FNAIM
- Vice-président des DCF Issoire Val d'Allier Sud
- Membre de la CGPME, responsable du bassin d'Issoire

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

J'ai débuté ma carrière dans l'armée comme officier. Par définition, le travail en équipe constitue l'une des valeurs fondamentales de l'ensemble de ces forces, organisées pour le service public. De la même manière, j'ai ressenti que mon engagement dans le monde consulaire me permettrait d'apporter un service dédié au développement de nos entreprises.

Selon moi, un chef d'entreprise doit savoir donner de son temps pour agir au niveau collectif. Il participe ainsi activement au développement économique de son territoire.

Chef d'entreprise moi-même, j'essaye de consacrer du temps à autrui en exerçant ma profession. Certes, j'apprends, je me cultive, mais je fais également en sorte d'aider à construire l'avenir et de rendre ce que l'on m'apporte.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

La commission Services est une nouvelle commission voulue par le président de la CCI, Isidore Fartaria. Ce pôle spécifique compte quatre collaborateurs qui se consacreront aux 7700 entreprises de services de notre département.

Cette commission a déjà préparé sa feuille de route, qui sera présentée lors du prochain bureau de la CCI pour validation.

Sans dévoiler trop tôt les actions envisagées, je peux d'ores et déjà évoquer nos objectifs.

Tout d'abord, voici notre postulat : le monde est en constante mutation et nos entreprises doivent anticiper cette évolution. Prendre les bonnes orientations et se positionner au bon moment sont deux actions qui dépendent étroitement de cette capacité à anticiper. Or, un trop grand nombre de chefs d'entreprise, notamment parmi les TPE, concentrent leur énergie pour le développement de leur entreprise. Malgré une réelle motivation, ils n'ont ni le temps ni les moyens humains, financiers, techniques ou matériels de faire de la veille.

Face à cette constatation, notre commission veut définir le pôle services comme un « facilitateur ». Nous proposons à ces entreprises d'agir en anticipant, et en levant les obstacles auxquels elles se heurtent souvent. Ces freins peuvent être de toute nature : administratifs, économiques, juridiques, voire réglementaires…

Afin d'optimiser au mieux ce rôle de « facilitateur » et d'offrir un service complet, nous nous associerons avec les autres commissions de la CCI pour mener des actions transversales. Chaque entreprise pourra ainsi bénéficier des spécialisations et de l'expertise propre à chacune d'entre elles.

De plus, notre groupe de travail s'attachera à valoriser le savoir-faire des entreprises de services. Il semble légitime de mettre en pleine lumière ces établissements qui facilitent quotidiennement la vie des industriels, des commerçants et des citoyens.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Récemment, en rentrant de Paris, je me suis arrêté chez des amis. Au fil des discussions, nous avons abordé le sujet de la CCI et l'on m'a encore posé l'inéluctable question : *« Mais une CCI, ça sert à quoi ? »*

C'est pourquoi le rêve que je fais aujourd'hui est celui-ci : qu'à la fin de cette mandature, plus aucun chef d'entreprise ne pose cette question. Cela signifie donc deux choses : la première, que tous les chefs d'entreprise auront eu au moins un contact avec la CCI et la seconde, que nous aurons su répondre à leur demande.

Dans le cadre de la mission qui m'est confiée, j'espère créer un véritable lien avec toutes les entreprises de services afin que l'on échange librement sur divers sujets.

Que les chefs d'entreprise nous questionnent, nous sommes là pour répondre !
(*services@puy-de-dome.cci.fr*)

Une équipe autour de Guy Roche

Vice-président Didier Massin

Membres titulaires Jean-Denis Monjot - Yves Jamon

Membre associé Marie-Laure Doly

Délégués consulaires Vincent Salesse - Michèle Monier - Christophe Faure - Éric Sanitas - Bruno Oliveirio - Céline Bimbard - Claude Flamant - Maria-Beatriz Neves

Conseillers techniques François Combronde - Éric Chéné - Bruno Maurel

Jean-Claude Jourdan

Président de la commission **Tourisme**

Le tourisme est notre avenir !

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

C'est d'abord en faveur de l'interprofession que je me suis engagé au début des années quatre-vingt en devenant le président fondateur de l'URIAA*. Mon engagement consulaire remonte à 1988, année où j'ai été élu membre de la CCI de Riom avant d'en devenir le président en 1992. De ces années passées au service du développement économique de l'arrondissement de Riom, entouré d'une formidable équipe d'élus et de permanents, je retiens notamment la construction de plus de quatre-vingts logements sociaux haut de gamme et celle de locaux destinés à des bureaux et laboratoires sur le Biopôle, la création de l'Association pour la promotion de Riom, regroupant tous les commerces de l'agglomération riomoise – petits et grands réunis – et le transfert de notre siège du centre de Riom vers notre nouvel espace plus fonctionnel à Mozac, notre concours en faveur de la nouvelle organisation sous forme d'agences locales de tourisme (ALT) au profit de l'accueil et de la promotion touristique sur l'arrondissement de Riom.

Aujourd'hui, la présidence de la commission Tourisme de la CCI du Puy-de-Dôme représente pour moi un nouvel enjeu car – on n'en a pas toujours conscience – c'est le secteur qui a le plus fort potentiel de développement économique au niveau départemental dans les années qui viennent, notamment grâce à son positionnement « espace naturel de proximité » tout à fait dans l'air du temps. Avec 8,6 % du PIB du Puy-de-Dôme et 20 000 emplois non délocalisables, le tourisme est le deuxième secteur économique devant le bâtiment et l'agriculture. J'ajoute que c'est un puissant levier pour aménager le territoire et renforcer son attractivité.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Traditionnellement, la CCI soutient et accompagne les prestataires de tourisme, qu'il s'agisse d'hébergement, de restauration et d'activités de loisirs ou sportives. Avec maintenant un impératif : la sensibilisation à la mise sur le marché de produits touristiques innovants, qu'il s'agisse de nouveaux concepts bien-être ou de séjours savoir-faire…

Assimilé aujourd'hui à une activité de production, le tourisme doit effectivement utiliser les ressources de la prospective pour anticiper les marchés et les innovations produits.

Cette sensibilisation à l'innovation concerne aussi la commercialisation et la promotion qui – dans ce secteur plus qu'un autre – passent prioritairement par Internet.

Qui **êtes**-vous ?

JEAN-CLAUDE JOURDAN

Administrateur de la SA Salaison Polette

- 1959 : directeur technique de la Société Meunière du Centre (jusqu'en 1961), directeur technique des Grands Moulins de la Limagne (jusqu'en 1969)
- 1970 : directeur général de la SA Limagne Sanders (jusqu'en 1989)
- 1980 : président fondateur de l'URRIA
- 1992 : président de la CCI de Riom
- 1993 : président-directeur général de la SA Française de Gastronomie
- 2009 : gérant de l'agence de voyages Auvergne Tourisme
- 2011 : membre élu de la CCI du Puy-de-Dôme, président de la Trans'Européenne (valorisation économique de l'axe Lyon-Bordeaux), administrateur de l'Association départementale de développement touristique du Puy-de-Dôme (dont il a été vice-président), administrateur de Macéo, trésorier de la CCIR Auvergne, administrateur de la SA Salaison Polette et Cie à Teilhède

Les trois autres axes stratégiques qui guident l'action de l'équipe de quatre conseillers de la CCI du Puy-de-Dôme sont :

- l'accompagnement des professionnels sur les nouveaux classements, qui est l'urgence du moment ;
- l'accompagnement des établissements souhaitant se mettre en conformité avec les normes d'accessibilité et de sécurité incendie ;
- le développement de l'observation micro-économique des entreprises avec Actiscope Tourisme qui permet à chaque établissement volontaire de se situer par rapport à son environnement concurrentiel.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Que le massif du Sancy se développe encore et devienne de plus en plus un pôle touristique majeur attractif hiver comme été et que nos stations thermales retrouvent une nouvelle jeunesse en se réorientant vers la remise en forme et la nutrition qui prennent une importance considérable. Un rêve… qui est tout à fait réalisable compte tenu des potentialités de notre territoire !

** Union régionale des industries agroalimentaires.*

Une équipe autour de Jean-Claude Jourdan

Vice-président Jean Leclerc

Membre titulaire Philippe Rolland

Membres associés Marc Jourde - Pascal Reichmuth - Véronique Hans

Membres honoraires Joëlle Chanier - Alain Soreau - Alain Garmy - Jacques Lepron

Délégués consulaires Vincent Salesse - Gérard Gondol

Conseillers techniques Rose Lakoussan - Christophe Pillière - André Gorce - Alain Ondet - Jean-Pierre Jalenques

Invité régulier Christian Pommier

Jean-Denis Monjot

Président de la commission Nouvelles technologies

Accompagner la mutation numérique des entreprises

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Je suis persuadé que lorsque je me suis lancé dans la création d'entreprise, je me serais « planté » si je n'avais pas reçu des conseils éclairés au bon moment. Je trouve donc normal maintenant de m'engager à mon tour pour faire bénéficier de mon expérience : d'abord au GCE 63 que j'ai présidé à la fin des années quatre-vingt-dix puis à la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire où le président Jean-Philippe Genova m'a appelé en 2000 au poste de délégué des TIC. C'est à ce moment-là qu'un audit des besoins des entreprises en matière de TIC a été réalisé. Dans la foulée, le dispositif Cybermassif se mettait en place et Pratic, notre centre de ressources et d'accompagnement, a vu le jour en 2004 avec comme raison d'être : le conseil pratique et gratuit aux entreprises dans le domaine des TIC.

À la CCI, j'ai la possibilité d'exercer une sorte de service civique économique dans mon domaine de compétences !

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Aujourd'hui, Pratic élargit son offre pour répondre aussi bien aux besoins basiques des entreprises – choix de matériel et de logiciels métiers, création de sites vitrines, élaboration d'un e-mailing – qu'aux demandes plus pointues portant, par exemple, sur la sécurité du système d'information, la virtualisation des serveurs, la traçabilité des produits, la veille sur Internet. Il s'agit d'être à l'écoute des entreprises, les accompagner et les réorienter vers les conseils privés si nécessaire. En sept ans, le niveau de compétence s'est accru : le centre de ressources aborde maintenant des thématiques comme la certification électronique, la dématérialisation de l'entreprise, le télétravail. Il faut dire que les entreprises perçoivent de mieux en mieux l'intérêt des TIC pour accroître leur visibilité sur leur marché, développer leur activité à l'international, optimiser leur gestion comptable et financière, améliorer la performance des processus de production, développer de nouvelles formes de relation avec les salariés, partenaires, clients, fournisseurs grâce au travail en réseau, à la Webconférence, aux Web services, aux flux de données informatisées…

En complément des réunions thématiques, des ateliers de mise en pratique et des rendez-vous individuels, Pratic s'engage cette année dans le montage d'actions collectives au niveau de la région Auvergne : l'objectif est d'offrir aux entreprises un accompagnement plus approfondi sur un thème précis, par exemple l'e-commerce.

Outre l'élargissement de l'offre, qui est déjà effectif, et de manière à pouvoir faire face efficacement aux enjeux de demain, nous espérons pouvoir mutualiser les compétences et les outils au niveau régional pour gagner en efficacité.

Qui êtes-vous ?

JEAN-DENIS MONJOT

Président d'Overscan, gérant d'Overock et d'AFMA

- Autodidacte
- 1988 : porteur de projet, stage création d'entreprise
- 1993 : création d'Overscan, agence Web
- 1995 : délégué consulaire à la CCI
- 1997-1999 : président du GCE 63
- 2004 : membre de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire
- 2008-2009 : création d'Overock et d'AFMA (Auvergne formation moniteurs automobiles) dans le domaine des sports automobiles
- 2010 : membre de la CCI du Puy-de-Dôme, président de la commission TIC

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Ce qui me choque le plus, c'est le gaspillage et la redondance des dispositifs. Donc, mon rêve, ce serait qu'il existe un seul guichet ou centre de ressources TIC à l'échelle régionale pour plus d'efficacité et davantage de force de frappe.

Par ailleurs, j'imagine bien que notre économie puisse avoir un fort développement exogène lié à l'e-commerce… que l'e-commerce devienne un puissant outil pour exporter via une plate-forme logistique !

Une équipe autour de Jean-Denis Monjot

Vice-présidents Sylvain Rubat du Mérac - Jean-Claude Areste
Membres titulaires Jean-François Léger - Claudine Dozorme - Michèle Arnaud
Délégués consulaires Michèle Monier - Daniel Dijols - Pascal Boullye

Christian Calafat

Président de la commission Ressortissants et Proximité avec les entreprises

Utile pour le plus grand nombre

Qui êtes-vous ?

CHRISTIAN CALAFAT

Administrateur / directeur général Garage Dugat (Ford)

- Marié - 2 enfants
- 1970 : engagement dans l'armée de l'air pour devenir pilote de chasse
- 1974 : régie Renault
- 1984 : prise de direction de la société Garage Dugat
- Élu consulaire depuis 1998 :
  - membre associé de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire en 1998 ;
  - membre titulaire de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire ;
  - vice-président commerce de 2004 à 2010 ;
  - secrétaire adjoint de la CCIT du Puy-de-Dôme
- Depuis 2010 : juge au tribunal de commerce
- Président régional du CNPA

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

S'engager au sein d'une CCI, c'est faire le choix de donner bénévolement de son temps – parfois beaucoup – au profit de tous. Je suis un « passeur de témoin ». J'aime l'idée qu'une fois acquise une certaine expérience, une femme ou un homme s'engage à transmettre à d'autres ce que sa vie, son travail lui ont permis d'apprendre. J'ai fait un jour le constat, il y a dix-sept ans lors de mon entrée à la Chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Ferrand/Issoire, de tout ce qu'une CCI pouvait apporter aux futurs créateurs, aux jeunes entrepreneurs comme aux entrepreneurs expérimentés. C'est fort de ce constat que, mandat après mandat, j'ai choisi de m'engager toujours plus. J'ai trouvé dans les murs de cette institution, parmi les élus mais également avec les permanents, un esprit d'équipe, une volonté et des valeurs d'entreprise qui m'ont séduit.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Nous devons arriver à faire comprendre tout ce qu'une CCI peut apporter à un commerçant ou à un chef d'entreprise. Nous, élus consulaires, la première question que l'on nous pose lors d'une rencontre avec un chef d'entreprise, c'est souvent : *« Mais à quoi sert une CCI ? »*

La commission Ressortissants – ou clients si vous préférez – est chargée de remonter les questions quotidiennement posées aux collaborateurs de terrain qui composent les équipes de la CCI et de faire émerger les attentes, les besoins exprimés. Nous devons extraire la moelle de cette masse d'informations afin d'identifier ce qu'attendent le plus grand nombre et analyser les ressentis. Nous devons imaginer les moyens, les outils, les dispositifs pratiques et utiles que la CCI devrait proposer à ses clients.

Le résultat de ce travail est ensuite délivré aux différentes commissions pour les sensibiliser et orienter leurs décisions…

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Un rêve : c'est que 100 % des ressortissants – près de 22 000 chefs d'entreprise et commerçants – puissent me dire dans cinq ans qu'ils connaissent tout de leur CCI et qu'ainsi, ils ont su comment utiliser tel ou tel service.

La CCI est au service de tous. Nous devons être à même de permettre à n'importe quel patron de TPE ou de PME de pouvoir lever la tête du guidon. Je voudrais que chacun ait pu entendre un technicien de la chambre lui demander : *« Est-ce que l'on peut faire quelque chose pour vous ? »*

Les techniciens de la CCI n'étaient plus suffisamment sur le terrain. C'est terminé, ils arpentent dorénavant quotidiennement notre territoire, sillonnent nos villes et nos villages, poussent des portes pour rencontrer des patrons et des commerçants.

Il faut que chacun se sente concerné par sa CCI et qu'il se considère comme chez lui dans la maison des entreprises.

Une équipe autour de Christian Calafat

Vice-présidents Bernard Chanelle - Thierry Murat
Membres titulaires Guy Roche - Marie-Claire Dufour
Membre associé Françoise Battut

Jean-Luc Pegeon

Président de la commission consultative des Marchés publics

Commission réglementaire

2 millions d'euros de marchés en 2011

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

C'est à la demande du président Édouard Juillard que j'ai posé ma candidature en tant que membre titulaire à la CCI en 2000… et c'est avec fierté que j'ai été élu dans un organisme dont la vocation est la défense du tissu économique et l'appui à l'édification des entreprises de demain. Quelques années plus tard, Jean-Philippe Genova, devenu à son tour président de la CCI, m'a proposé de prendre sa suite à la présidence de cette commission, devenue la commission consultative des Marchés publics. C'est toujours avec fierté que j'ai accepté cette mission de confiance.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

En tant qu'établissement public à caractère administratif, la CCI applique le Code des marchés publics. Cela signifie que la commission que je préside agit dans un cadre réglementaire bien précis. C'est pour cela que j'ai coutume de dire que j'ai pour maîtresse la loi !

Pour chacun de ses marchés, la CCI du Puy-de-Dôme rédige la nature et l'étendue des besoins à satisfaire dans un dossier de consultation des entreprises. Toutes nos offres de marchés passées en procédure adaptée ou en procédure formalisée sont mises en ligne sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics de l'État *www.marches-publics.gouv.fr/*. J'en profite pour inciter les PME qui souhaiteraient répondre à un marché à s'inscrire sur cette plate-forme, c'est simple et cela peut être payant ! D'une manière générale, les PME ne sont pas suffisamment présentes auprès de la commande publique. Les CCI en sont conscientes : elles agissent au niveau national au sein du Réseau commande publique qui œuvre pour faciliter l'accès des PME à ces marchés. Localement, notre centre de ressources Pratic vient d'organiser une rencontre sur les modalités de réponse aux marchés publics sur Internet et un accompagnement sur ce thème est envisagé.

Pour donner un ordre de grandeur, la CCI va passer, en 2011, un montant de marchés de l'ordre de 2 millions d'euros dont certains courent sur plusieurs années. La commission se réunit tous les quinze jours pour analyser les offres au regard du règlement de la consultation et du Code des marchés publics et donner un avis au président à qui appartient la décision.

Qui êtes-vous ?

JEAN-LUC PEGEON

Chargé du développement commercial Ets Daniel Perié, courtier en immobilier

- 1976-1991 : responsable d'équipe puis directeur général de l'entreprise Pegeon, devenue la SA Pegeon Fils
- 1992 : création de la SA PIB
- 1992-2011 : courtier en immobilier
- 2000 : membre de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire
- 2011 : chargé du développement des Ets Daniel Perié
- Commandant de la réserve citoyenne de gendarmerie de la région Auvergne

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Mon ambition pour la CCI du Puy-de-Dôme, c'est de contribuer à l'ancrer davantage dans son territoire, renforcer la proximité avec les entreprises comme le souhaite son président et aboutir ainsi à une meilleure reconnaissance de l'implication de la CCI dans l'économie aux yeux de l'État et des collectivités locales.

Une équipe autour de Jean-Luc Pegeon

Membres titulaires Stanislas Renié - Thierry Murat - Gérard Queyrel - Bernard Perrin - Gilles Faure

Commission de la prévention des conflits d'intérêts

Cette commission réglementaire est destinée à examiner et à donner un avis sur toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts entre la chambre et l'un de ses membres. Convoquée par son président, elle statue à la demande de tout membre de la chambre ou d'office. Le membre élu dont le dossier est examiné en est informé et dispose du droit d'être entendu par la commission. Elle rend un avis motivé sur l'existence ou non d'un conflit d'intérêts et préconise – en cas d'existence d'un tel conflit – au membre concerné de s'abstenir de traiter avec la chambre. La commission peut également se prononcer sur une situation susceptible de donner lieu à prise d'intérêts par un collaborateur.

Une équipe autour de Jean-Claude Jourdan

Membre avec voix délibérative Sylvain Rubat du Mérac

Membres avec voix consultative Henri Docher - Bernard Vassy

Maurice Bourrigaud

Président de la commission des **Finances**

Commission réglementaire

Un équilibre dynamique sous contraintes !

Quelles sont les raisons de votre engagement à la CCI ?

Notre engagement est naturel. La Caisse d'Épargne a payé plus de 3 millions d'euros de taxe professionnelle l'an passé. En tant qu'entreprise, nous sommes donc très intéressés au sort réservé à ces fonds par la CCI territoriale. La Caisse d'Épargne est également la banque de tous sur ses territoires, notamment des entreprises et des commerçants. Il est donc naturel qu'en tant que président du directoire, je m'implique dans une organisation dont l'objet est de déployer des moyens au service du développement de l'économie.

J'ajoute que j'ai aussi reçu un mandat du MEDEF dont je suis le trésorier.

Enfin, à côté de mes activités professionnelles, j'ai toujours eu un engagement de type associatif, au service des autres et de l'action collective. En résumé, mon engagement personnel autant que celui de la Caisse d'Épargne étaient naturels.

Quelle est la feuille de route de votre commission ?

Nous allons faire un travail d'équipe avec Gérard Bloc, Henri Doucet et Pierre Pécoul.

La commission des Finances est au service du président de la CCIT et du bureau qui l'entoure. Elle est amenée à rendre compte de ses travaux devant l'assemblée générale. Dans le contexte de mise en place d'une nouvelle organisation, notre mission est de comprendre l'impact des évolutions réglementaires et leurs conséquences sur les différentes masses budgétaires afin que soient maîtrisées les conséquences sur les missions de la CCI territoriale.

Nous recherchons avec le directeur général et le directeur financier de la CCIT les meilleures solutions face aux nouveaux enjeux. Ce n'est pas en dépensant toujours plus mais en choisissant, avec humilité et fermeté, les moyens alloués aux différentes missions que la CCI renforcera son action au profit de l'économie et donc de l'emploi. La réalité change, on doit l'accompagner et, autant que possible, l'anticiper.

Nous travaillons de concert avec les quatre autres CCI territoriales d'Auvergne sous l'autorité bienveillante de Bernard Perrin, président de la commission des Finances de la CCI de région.

Les moyens financiers sont désormais réunis au seul niveau régional et nous devons veiller à un travail de qualité avec le directeur général de la CCI de région et son équipe.

Quelles ambitions avez-vous pour les prochaines années ?

Le budget 2011 a été voté à l'équilibre – une règle d'or voulue par la présidence – dans un contexte de changements importants dans les règles du jeu, nous veillerons avec Gérard Bloc, Henri Doucet et Pierre Pécoul à ce qu'il soit respecté !

Il nous appartient de contribuer à la réflexion sur la meilleure allocation possible des ressources et de faire toutes propositions utiles pour que les ressortissants bénéficient de plus de services aux meilleures conditions.

Le budget de l'exercice 2011 est de 30 millions d'euros. En trois ans, nous l'aurons réduit de l'ordre de 15 %. Cela se fera en équipe, dans un esprit constructif, dans le respect du travail de chacun. Il nous faut dégager des marges de manœuvre afin d'accompagner la politique d'investissement, soutenir les équipes et travailler mieux et au moindre coût.

Étant donné la diversité de nos territoires, la contribution de la commission des Finances est aussi attendue en termes de management des évolutions pour que chaque changement soit équitable et soit perçu comme tel. Il s'agit de partager une bonne compréhension des décisions prises.

Qui **êtes**-vous ?

MAURICE BOURRIGAUD

Président du directoire de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin

- Né en Loire-Atlantique le 21 janvier 1958
- 1977 : service commercial de la Caisse d'Épargne d'Ancenis
- 1985 : inspecteur du service de contrôle de la Caisse nationale des Caisses d'Épargne à Paris
- 1991 : directeur de services à la Caisse d'Épargne d'Auvergne
- 1999 : directeur du développement commercial à la Caisse d'Épargne des Alpes à Grenoble
- 2006 : président du directoire de la Caisse d'Épargne des Pays de l'Adour
- 2008 : président du directoire de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin
- Membre de plusieurs associations et président plusieurs fois : d'un OGEC, d'une chorale et d'un comité d'audit

Une équipe autour de Maurice Bourrigaud

Membres Gérard Bloc - Henri Doucet - Pierre Pécoul

La CCI territoriale du Puy-

Prendre contact, être orienté, s'informer

Accueil Ambert
4, place de l'Hôtel-de-Ville - BP 69
63600 Ambert
04 73 82 01 55
contact.ambert@puy-de-dome.cci.fr

Accueil Clermont-Ferrand
148, boulevard Lavoisier
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 43 43 43
contact@puy-de-dome.cci.fr

Accueil Issoire
Place du Postillon - 63500 Issoire
04 73 89 78 20
contact.issoire@puy-de-dome.cci.fr

Accueil Riom
17, avenue Jean-Jaurès - 63200 Mozac
04 73 33 74 74
contact.riom@puy-de-dome.cci.fr

Accueil Thiers
47, avenue du Général-de-Gaulle - BP 90
63307 Thiers Cedex
04 73 51 66 50
contact.thiers@puy-de-dome.cci.fr

Infothèque (Espace recherche groupe ESC)
Votre centre d'information économique
Groupe ESC
4, boulevard Trudaine
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 24 25
infotheque@esc-clermont.fr

Créer, reprendre, transmettre

Pôle entreprendre

L'espace dédié aux créateurs, un accompagnement complet pour la réussite de votre projet

À Ambert
04 73 82 01 55
contact.ambert@puy-de-dome.cci.fr

À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 43
pole.entreprendre@puy-de-dome.cci.fr

À Issoire
04 73 89 78 20
contact.issoire@puy-de-dome.cci.fr

À Riom
04 73 33 74 74
contact.riom@puy-de-dome.cci.fr

À Thiers
04 73 51 66 50
contact.thiers@puy-de-dome.cci.fr

Centre de formalités des entreprises (CFE)

Le CFE vous permet d'effectuer en un lieu unique toutes les déclarations prévues par les lois et règlements dans les domaines juridique, administratif, social, fiscal et statistiques

cfe@puy-de-dome.cci.fr

À Ambert
04 73 82 01 55

À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 43

À Issoire
04 73 89 78 20

À Riom
04 73 33 74 74

À Thiers
04 73 51 66 50

Prévention des risques entrepreneuriaux

Pour acquérir les bons réflexes pour pérenniser votre entreprise

À Clermont-Ferrand et pour tout le département
04 73 43 43 82
francoise.devisscher@puy-de-dome.cci.fr

Se former

Point A « apprentissage »

Des informations juridiques, pédagogiques, financières ou administratives sur l'apprentissage et l'alternance
Une analyse de vos besoins permettant d'aboutir au meilleur « mariage » entre l'entreprise, le jeune et le centre de formation
Un appui dans vos démarches…

À Ambert
04 73 82 01 55
contact.ambert@puy-de-dome.cci.fr

À Clermont-Ferrand
Groupe ESC Campus La Pardieu
14, rue Jean-Claret
04 73 44 72 51 (ou 50)
apprentissage@puy-de-dome.cci.fr

À Issoire
04 73 89 78 20
contact.issoire@puy-de-dome.cci.fr

À Riom
04 73 33 74 74
contact.riom@puy-de-dome.cci.fr

À Thiers
04 73 51 66 50
contact.thiers@puy-de-dome.cci.fr

Les écoles

Groupe ESC - Campus Trudaine
4, boulevard Trudaine
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
04 73 98 24 24
info@esc-clermont.fr

Groupe ESC - Campus La Pardieu
14, rue Jean-Claret
63000 Clermont-Ferrand
04 73 44 72 20
contactformation@esc-clermont.fr

Institut des métiers
Rue Château-des-Vergnes
63039 Clermont-Ferrand Cedex 2
04 73 23 60 00
contact@institut-metiers.fr

Se développer, améliorer ses performances, services aux entreprises

International et Europe

Vous désirez développer vos activités à l'international, trouver des clients ou des fournisseurs à l'étranger, connaître les formalités pour exporter et importer, orienter votre activité vers les pays de l'Union européenne, participer à des missions de prospection, des foires et salons internationaux, vous renseigner sur les soutiens financiers disponibles, échanger votre expérience avec d'autres chefs d'entreprise…

Accueil formalités internationales

À Ambert
04 73 82 01 55
contact.ambert@puy-de-dome.cci.fr

À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 49
accueil@puy-de-dome.cci.fr

À Issoire
04 73 89 78 20
contact.issoire@puy-de-dome.cci.fr

À Riom
04 73 33 74 74
contact.riom@puy-de-dome.cci.fr

de-Dôme à votre service

À Thiers
04 73 51 66 50
contact.thiers@puy-de-dome.cci.fr

■ Service international
international@auvergne.cci.fr
À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 38
À Thiers
04 73 51 66 65

■ Enterprise Europe Network
À Clermont-Ferrand
et pour tout le département
04 73 43 43 22 (ou 50)
europe@auvergne.cci.fr

▶ Services aux entreprises, particuliers et à la personne
À Clermont-Ferrand
et pour tout le département
04 73 43 43 08
services@puy-de-dome.cci.fr

▶ Service commerce
commerce@puy-de-dome.cci.fr
À Ambert
04 73 82 01 55
À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 34
À Issoire
04 73 89 78 28
À Riom
04 73 33 74 72
À Thiers
04 73 51 66 50

▶ Service hôtellerie, restauration, tourisme
tourisme@puy-de-dome.cci.fr
À Ambert
04 73 82 01 55
À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 09
À Riom
04 73 33 74 74

▶ Service industrie
industrie@puy-de-dome.cci.fr
À Ambert
04 73 82 01 55
À Clermont-Ferrand
04 73 43 43 43
À Riom
04 73 33 74 65
À Thiers
04 73 51 66 50

▶ Service environnement
À Thiers et pour tout le département
04 73 51 66 50
industrie@puy-de-dome.cci.fr

▶ Pr@tic
Pr@tic est un Pôle de ressources et d'accompagnement dédié aux technologies de l'information et de la communication (TIC) basé à Clermont-Ferrand. Sa mission ? Vous aider gratuitement à mieux utiliser l'outil informatique et Internet dans la gestion et le développement de votre activité
À Clermont-Ferrand
et pour tout le département
04 73 15 06 10
buisine@pratic.org

▶ Accueil implantation d'entreprises, terrains, immobilier d'entreprises

■ Pépinières et hôtel d'entreprises
Thiers
Hôtel d'entreprises « Pôle Transformance »
↘ Bâtiment de 1 800 m² composé de 6 modules de 300 m² orienté « entreprises de production »

Riom
Pépinière d'entreprises
au Biopôle Clermont-Limagne
↘ 27 bureaux pour une superficie totale de 600 m² et 6 modules de laboratoires de 200 m² chacun

Vos contacts :
À Clermont-Ferrand
et pour tout le département
04 73 43 43 64 (ou 08)
territoires@puy-de-dome.cci.fr

▶ Accueil nouveaux investisseurs
À Clermont-Ferrand
et pour tout le département
04 73 43 43 55 (ou 08)
simplanter@puy-de-dome.cci.fr

Communiquer

■ La Voix des Entreprises
04 73 43 43 37
michele.cugnet@puy-de-dome.cci.fr

■ Site Internet
www.puy-de-dome.cci.fr
04 73 43 43 56
maryse.nugier@puy-de-dome.cci.fr

■ Service marketing et communication
À Clermont-Ferrand
et pour tout le département
04 73 43 43 39
communication@puy-de-dome.cci.fr

Louer, réserver une salle, un amphithéâtre ou un équipement

Ambert
↘ 2 salles de 15 à 50 places
4, place de l'Hôtel-de-Ville
04 73 82 01 55
contact.ambert@puy-de-dome.cci.fr

Clermont-Ferrand
↘ 1 amphithéâtre de 125 places
↘ 2 salles de 25 à 35 places
148, boulevard Lavoisier
04 73 43 43 07
contact@puy-de-dome.cci.fr

Issoire
↘ 1 salle de 20 à 30 places
Place du Postillon
04 73 89 78 20
contact.issoire@puy-de-dome.cci.fr

Riom
↘ 2 salles de 15 à 80 places
17, avenue Jean-Jaurès - Mozac
04 73 33 74 74
contact.riom@puy-de-dome.cci.fr

Thiers
↘ 6 salles de 6 à 100 places
47, avenue du Général-de-Gaulle
04 73 51 66 50
contact.thiers@puy-de-dome.cci.fr

■ Groupe ESC - Campus Trudaine
↘ 7 salles de 20 à 56 places
↘ 4 amphithéâtres de 50 à 100 places
↘ 1 auditorium de 370 places
4, boulevard Trudaine - Clermont-Ferrand
04 73 98 24 24
info@esc-clermont.fr

■ Groupe ESC - Campus La Pardieu
↘ 1 amphithéâtre de 94 places
↘ 25 salles de 60 places
14, rue Jean-Claret - Clermont-Ferrand
04 73 44 72 23
contactformation@esc-clermont.fr

■ Institut des métiers
↘ 1 amphithéâtre de 150 places assises
Rue Château-des-Vergnes - Clermont-Ferrand
04 73 23 60 00
contact@institut-metiers.fr

CHEF D'ENTREPRISE (n.m):
DIRIGEANT QUI A D'ABORD BESOIN QUE L'ON COMPRENNE LA DIRECTION QU'IL VEUT PRENDRE.

CAISSE D'EPARGNE
D'AUVERGNE ET DU LIMOUSIN

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Caisses d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financiers, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 283 922 900 euros. Siège social : 63 rue Montlosier 63000 Clermont-Ferrand - 382 742 013 RCS Clermont-Ferrand - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 008 282 - soon e'nk - Photo : Cormac Hanley